

NOS VILLES UNIES POUR LE TRI  
**Bagneux**

# Calendrier de collecte et guide 2021 pour le



Avec le MÉMO TRI  
tout se trie bien,  
tout se trie mieux !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE • VOTRE INTERCO AVANCE !

**Vallée Sud**  
Grand Paris

[valleesud.fr](http://valleesud.fr)



**Bagneux**



# Sommaire

- 4 :  : Transition écologique et énergétique
- 5 :  : Zéro déchet
- 6 :  : Emballages et papiers
- 7 :  : Emballages en verre
- 8 :  : Végétaux de jardin
- 9 :  : Végétaux de cuisine et de jardin - compostage
- 10 :  : Textiles
- 11 :  : Ordures ménagères
- 12 :  : Mobilier et équipements d'ameublement
- 13 :  : Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- 14 :  : Déchèteries gratuites
- 15 :  : Déchets médicaux
- 16 :  : Produits toxiques
- 17 :  : Notes
- 18 :  : Mes jours de collecte 2021
- 20-27 :  : Listing des rues



**Jean-Didier BERGER**

Président de Vallée Sud - Grand Paris  
Maire de Clamart



**Marie-Hélène AMIABLE**

Maire de Bagneux  
Vice-Présidente de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vallée Sud - Grand Paris, votre intercommunalité, innove encore cette année et s'engage résolument dans la transition écologique, au travers de la concertation sur le Plan Climat Air Energie Territorial avec les Balnéolaises et les Balnéolais, plan dont la réduction des déchets et l'économie circulaire constituent des axes forts.

Nous sommes par ailleurs heureux de vous annoncer la mise en place du « Défi Zéro Déchet » Vallée Sud - Grand Paris avec plus de 500 familles participantes sur l'ensemble du Territoire pour cette saison 3, un signe de l'engouement des habitants pour être acteurs du changement.

Dans cette perspective, les actions pour favoriser l'utilisation de composteurs portent leurs fruits. Les points de compostage installés dans la commune de Bagneux sont très largement utilisés et ont déjà permis

de constituer 10000 litres de compost. Des composteurs sont aussi distribués avec succès dans les pavillons, en porte à porte !

Forts de cette expérience, nous avons lancé un dispositif similaire pour les copropriétés avec la mise en place en décembre 2020 de « Ma copro' composte » et la remise aux habitats collectifs volontaires de composteurs partagés en porte-à-porte.

Mieux trier, vous le savez, c'est adopter chaque jour les bons gestes et c'est tout l'objet de ce guide qui vous est adressé. Nous vous rappelons que nos services se tiennent à votre disposition pour toutes questions.

Bien à vous,



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, LE TERRITOIRE AGIT !

Pour contribuer concrètement à réduire le réchauffement de la planète, Vallée Sud - Grand Paris a élaboré le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), un diagnostic pour identifier les priorités, une stratégie pour fixer le cap, des actions pour produire des résultats.

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Par exemple, il a été mis en évidence que le transport de personnes est le secteur le plus émetteur de CO2, avec 27% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, devant le logement (25%) et le secteur tertiaire (10%).

### 5 AXES STRATÉGIQUES

- A. Accélérer la transition écologique
- B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- C. Reconquérir la qualité de l'air
- D. Préserver les ressources et développer l'économie circulaire
- E. S'adapter au changement climatique

#### DES ACTIONS AU SERVICE DE 5 PRIORITÉS

-  • Développer les énergies renouvelables
-  • Faire évoluer les mobilités
-  • Diminuer les consommations
-  • Réduire et valoriser les déchets
-  • Assurer la continuité de la trame verte et bleue, l'adaptation au changement climatique et le stockage du carbone

## JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU <sup>Défi</sup> ZÉRO déchet



Cette année, le défi Zéro Déchet s'étend à l'ensemble des communes de Vallée Sud - Grand Paris ! Les foyers sont accompagnés dans leur démarche de réduction des déchets par le biais d'un dispositif unique mis en place depuis quelques années. Vous avez manqué les inscriptions cette année ? Retrouvez nos astuces à mettre en œuvre chez soi grâce à notre guide du Zéro Déchet ainsi qu'à des astuces complémentaires sur notre site internet.

**Comment faire mieux ? Appliquez la règle du 5R !**

#### RÉDUIRE

Ce dont on a besoin



#### RÉUTILISER

Réutiliser ce que nous utilisons et ne pouvons ni refuser, ni réduire

#### RÉCYCLER

Recycler la matière en respectant les principes du tri sélectif

#### REFUSER

Ce dont on n'a pas besoin

#### RENDRE (À LA TERRE)

Composter le reste

### QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS

#### Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés

#### Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage

#### À la cuisine, j'imagine de bons repas

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule
- Je cuisine les restes

#### Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement



## EMBALLAGES ET PAPIERS



Bac



Borne enterrée



Borne enterrée



Borne aérienne



Bac

## EMBALLAGES EN VERRE



## TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



En métal



En plastique et polystyrène



En carton



En papier

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac



JE BOIS L'EAU DU ROBINET. J'UTILISE DES SACS RÉUTILISABLES EN TISSU POUR LES FRUITS ET LES LÉGUMES.

## EMBALLAGES À TRIER



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



ATTENTION pas de verre à boire



JE RÉUTILISE MES BOUTEILLES ET MES BOCAUX POUR STOCKER MES DENRÉES OU ACHETER EN VRAC.

### CONSEIL DE TRI

Pensez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins, déposez le verre dans la journée, entre 8h et 20h.



La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis en début d'après-midi et avant 15h. Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Un doute ? Je visionne le tuto « Tri » sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr)

### INFO PRATIQUE

Si la capacité de vos bacs s'avère insuffisante ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement !

Je télécharge l'application « Guide du tri » de CITEO

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le bac jaune.

Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent également être repris chez certains cavistes.





## VÉGÉTAUX DE JARDIN



Bac



Composteur ou lombricomposteur

## VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN - COMPOSTAGE



### MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER

Tonte de pelouse et tailles de haies

Flleurs coupées et feuilles mortes

Petits branchages en fagots bien liés

(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



#### IMPORTANT !



La collecte s'effectue par bac.



La collecte des déchets végétaux a lieu chaque semaine, de mi-mars à mi-décembre, le matin à partir de 6h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. En dehors de cette période vous pouvez vous rendre en déchèterie.



Lors des premières et dernières collectes, en raison du gel et des basses températures qui peuvent abîmer les cuves des bacs, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.



JE PRATIQUÉ LE PAILLAGE.

#### CONSEIL DE TRI

Ne jetez pas les déchets végétaux dans un sac plastique, même biodégradable.



Vous pouvez déposer votre sapin de Noël dans les enclos prévus à cet effet situés dans votre ville. Les sacs à sapin sont acceptés.

Consultez la liste des enclos sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr)

### MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER CHEZ MOI

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)

#### Déchets de la cuisine et de la maison (composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...

#### Déchets du jardin (composteur)

Flleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...

#### NOUVEAU - INFO PRATIQUE

« Ma copro' composte » déposez votre candidature sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr) et bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour l'installation de composteurs partagés au pied de votre immeuble.

Un doute ?

Je visionne les tutos « Compostage » sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des **composteurs individuels** pour les jardins et des **lombricomposteurs** pour les appartements.

Ils seront fournis aux habitants du territoire après inscription [sur valleesud.fr](http://valleesud.fr)



© CD 21 - JPM&associés



## TEXTILES



Borne textile



Borne enterrée



Bac

## ORDURES MÉNAGÈRES



### TEXTILES **ACCEPTÉS**

Tous les vêtements

Le linge de maison ou d'ameublement

(draps, couvertures, nappes, rideaux)

Les chaussures et articles de maroquinerie



**JE RÉPARE OU CUSTOMISE MES VÊTEMENTS.  
JE TRANSFORME MES VIEUX T-SHIRTS EN  
CHIFFONS.**



### POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur [refashion.fr](http://refashion.fr)

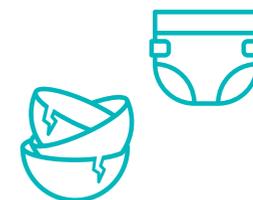
### CONSEIL DE TRI

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés !

### TOUT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

#### Exemples :

Restes d'aliments (viande, poisson),  
miroirs, pots de fleurs, textiles souillés,  
couches, lingettes, vaisselle cassée...



**JE LUTTE CONTRE LE  
GASPILLAGE ALIMENTAIRE.  
JE FAIS UNE LISTE DE  
COURSES.**

### CONSEIL DE TRI

Dans le bac, jetez les ordures ménagères dans un sac bien fermé. Le dépôt de déchet au sol est interdit !



La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.



# MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT

Sur le trottoir  
1 fois par mois  
devant chez vous



En déchèterie



Points de collecte

# DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



## DÉCHETS ACCEPTÉS

Sommiers, matelas, meubles...

Tout autre déchet est interdit  
(palettes, DEEE, produits toxiques...)



JE RÉPARE, JE RELOOKE  
OU JE DONNE MON MOBILIER.

### JOURS DE COLLECTE :

Secteur 1

3<sup>ème</sup> mercredi du mois

Secteur 2

3<sup>ème</sup> jeudi du mois

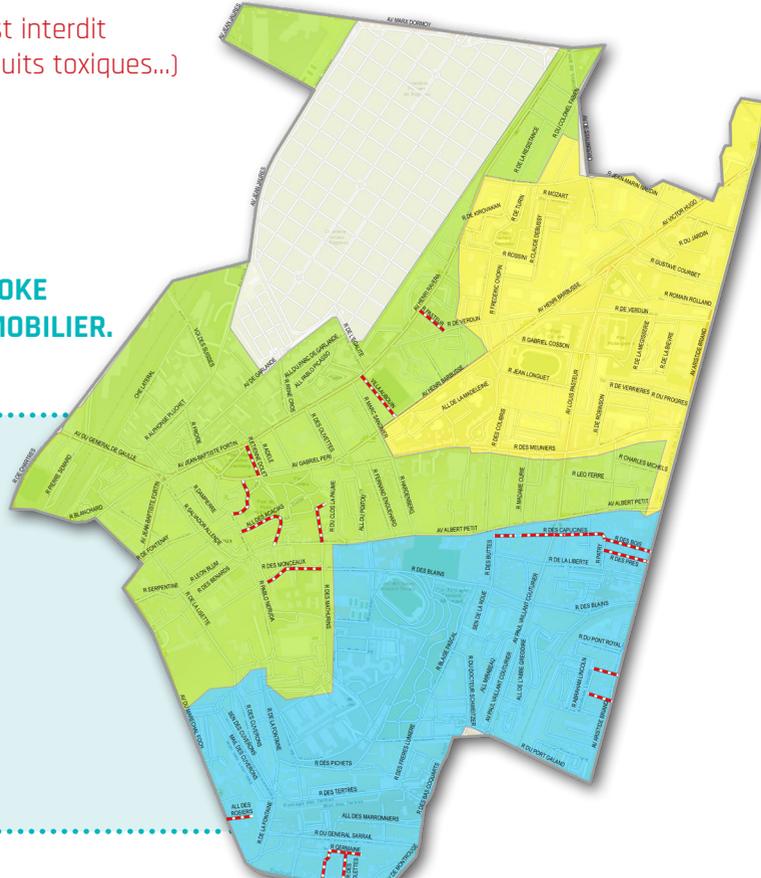
Secteur 3

3<sup>ème</sup> vendredi du mois

Voies étroites

3<sup>ème</sup> vendredi du mois

(voir dates page 18)

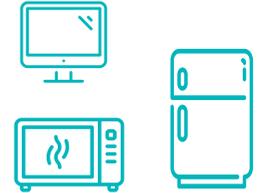


### CONSEIL DE TRI

Les déchets doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte et ne doivent pas gêner la circulation des piétons.

## DÉCHETS ACCEPTÉS

Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...



Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique, qui doit être déposé auprès des magasins qui commercialisent ces matériels. La reprise est obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet.

Toutefois, vous pouvez aussi déposer vos objets en déchèteries ou aux points de collectes suivants :

Bagneux :  
Place Dampierre

Samedi de 10h à 14h  
(voir dates page 18)



JE PRIVILÉGIE LES OBJETS ALIMENTÉS SUR SECTEUR POUR LIMITER LES POLLUTIONS ET JE RÉPARE MON MATÉRIEL.

### IMPORTANT ! INTERDITS SUR LE TROTTOIR !



Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire.

### INFO PRATIQUE

Tout ce qui fonctionne avec des piles, une batterie ou à l'électricité se trie.



## DÉCHÈTERIES GRATUITES



En déchèterie



Pharmacie

## DÉCHETS MÉDICAUX



### LA DÉCHÈTERIE À MEUDON

📍 Route du pavé des Gardes

📅 Du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 (19h30 du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) et le dimanche de 9h à 12h30. Fermée les jours fériés

#### DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, journaux, magazines, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, caquettes, bois massif...), verre ménager (bouteilles, pots et bocaux), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, produits pharmaceutiques et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

### LA DÉCHÈTERIE MOBILE

📍 Bagneux : Parking rue de Robinson

📅 Tous les mercredis et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 14h à 18h30 (fermée les jours fériés)

#### DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, ferrailles et métaux, encombrants ménagers, moquette, isolant, plastique, mobilier (literie, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, textiles, bois, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), déchets toxiques (peintures, colles, vernis, solvants, acides et bases, produits photographiques, anti-gel, mercure, produits de laboratoire, cosmétiques, produits d'entretien, aérosols, produits phytosanitaires, comburants, emballages souillés).

**IMPORTANT !** Accès gratuit aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un badge par foyer à demander sur [sycdom-paris.fr](http://sycdom-paris.fr)

Pour connaître les conditions d'accès : [sycdom-paris.fr](http://sycdom-paris.fr) ou 09 77 43 10 03 (appel non surtaxé)

Pour connaître toutes les autres déchèteries mobiles : [valleesud.fr](http://valleesud.fr)

### MÉDICAMENTS

Les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie sans leurs emballages en carton. Toutes les pharmacies participent au recyclage et à la valorisation des médicaments pour préserver l'environnement et éviter les pollutions de l'eau et de l'air.

#### CONSEIL DE TRI

Les emballages des médicaments sont à jeter dans la poubelle des emballages et papiers.

### DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Seringues, aiguilles, lames...



**GÉOLOCALISEZ VOS PHARMACIES PARTENAIRES SUR [WWW.DASTRI.FR](http://WWW.DASTRI.FR)**

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Collecte gratuite réservée aux personnes en auto-traitement.
- Les déchets de soins médicaux, aussi appelés DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) doivent être rapportés auprès des pharmacies référencées comme point de collecte. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement les contenants homologués permettant le stockage de ces déchets.





# MES JOURS DE COLLECTE 2021

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h.  
La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis en début d'après-midi et avant 15h.  
Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

## EMBALLAGES EN VERRE

### SECTEUR A

Mercredi matin  
(semaine impaire)

6 - 20 janvier  
3 - 17 février  
3 - 17 mars  
14 - 28 avril  
12 - 26 mai  
9 - 23 juin  
7 - 21 juillet  
4 - 18 août  
1 - 15 - 29 septembre  
13 - 27 octobre  
10 - 24 novembre  
8 - 22 décembre

### SECTEUR B

Mercredi soir  
(semaine impaire)

6 - 20 janvier  
3 - 17 février  
3 - 17 mars  
14 - 28 avril  
12 - 26 mai  
9 - 23 juin  
7 - 21 juillet  
4 - 18 août  
1 - 15 - 29 septembre  
13 - 27 octobre  
10 - 24 novembre  
8 - 22 décembre

## EMBALLAGES ET PAPIERS

- Jeudi matin
- Jeudi soir

## ORDURES MÉNAGÈRES

- Lundi et vendredi matin
- Lundi et vendredi soir
- Lundi, mercredi et vendredi matin
- Lundi, mercredi et vendredi soir
- Mardi et samedi matin

## DEEE (COLLECTE SOLIDAIRE)



### SAMEDI

de 10h à 14h  
Place Dampierre

16 janvier  
13 mars  
12 juin  
11 septembre  
13 novembre

## MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENT

### SECTEUR 1

3<sup>ème</sup> mercredi du mois

20 janvier  
17 février  
17 mars  
21 avril  
19 mai  
16 juin  
21 juillet  
18 août  
15 septembre  
20 octobre  
17 novembre  
15 décembre

### SECTEUR 2

3<sup>ème</sup> jeudi du mois

21 janvier  
18 février  
18 mars  
15 avril  
20 mai  
17 juin  
15 juillet  
19 août  
16 septembre  
21 octobre  
18 novembre  
16 décembre

### SECTEUR 3

3<sup>ème</sup> vendredi du mois

15 janvier  
19 février  
19 mars  
16 avril  
21 mai  
18 juin  
16 juillet  
20 août  
17 septembre  
15 octobre  
19 novembre  
17 décembre

## VÉGÉTAUX DE JARDIN

### MERCREDI MATIN

Tous les mercredis matin du  
17 mars au 15 décembre inclus

17 - 24 - 31 mars  
7 - 14 - 21 - 28 avril  
5 - 12 - 19 - 26 mai  
2 - 9 - 16 - 23 - 30 juin  
7 - 14 - 21 - 28 juillet  
4 - 11 - 18 - 25 août  
1 - 8 - 15 - 22 - 29 septembre  
6 - 13 - 20 - 27 octobre  
3 - 10 - 17 - 24 novembre  
1 - 8 - 15 décembre

## PRODUITS TOXIQUES

### DIMANCHE

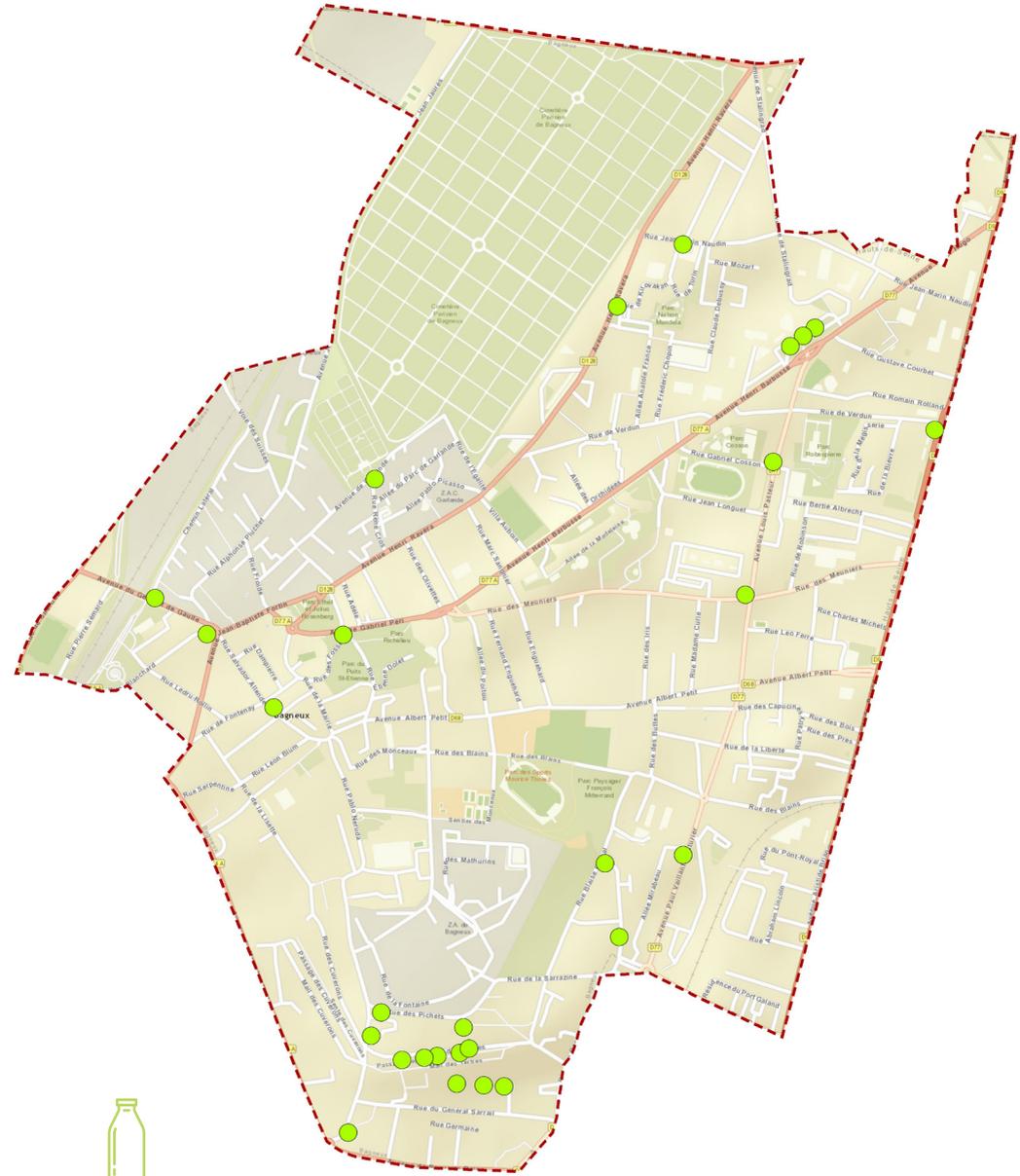
Marché Léo-Ferré  
3<sup>ème</sup> dimanche du  
mois de 9h à 13h

17 janvier  
21 février  
21 mars  
18 avril  
16 mai  
20 juin  
18 juillet  
15 août  
19 septembre  
17 octobre  
21 novembre  
19 décembre

### SAMEDI

Marché Village place  
Dampierre  
3<sup>ème</sup> samedi du mois  
de 9h à 13h

16 janvier  
20 février  
20 mars  
17 avril  
15 mai  
19 juin  
17 juillet  
21 août  
18 septembre  
16 octobre  
20 novembre  
18 décembre



Bornes pour le verre



# LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

<b>13 Octobre (place du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>17 Octobre 1961 (rue du)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>19 Mars 1962 (square du)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>8 Mai 1945 (cité du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Abbé Grégoire (allée de l')</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Abraham Lincoln (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Acacias (allée des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Adèle (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Albert Fririon (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Albert Petit (avenue)</b>					
du n° 1 au 17 et du n° 2 au 40	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
du n° 19 au 67 et du n° 44 au 76	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
du n° 69 au 83	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
n° 85 et du n° 78 au 108	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Alphonse Pluchet (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Amandiers (sentier des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Anatole France (allée)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>André Ox (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Aristide Briand (avenue)</b>					
du n° 2 au n° 40 et du n° 108 au n° 202	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin (du n° 2 au n° 40 et du n° 108 au n° 300)	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
du n° 42 au n° 106	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A (du n° 134 au 300)	Secteur 1
du n° 204 au n° 300	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Assia Djebar (rue)</b>	Borne enterrée	Borne enterrée	Mercredi matin	Borne enterrée	Secteur 3
n° 4	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Auboin (villa)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Bas Coquarts (allée des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Bas Coquarts (rue des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Bas des Buttes (sentier du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Bas Longchamps (place des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Bas Longchamps (rue des)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Bénards (clos des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Bénards (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Berthie Albrecht (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Berthollet (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Bièvre (rue de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3

<b>Blagis (carrefour des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Blains (rue des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
du n° 4 au 16 (côté pair) et du n° 29 au 37 (côté impair)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
du n° 68 au 120 (côté pair) et du n° 83 au 129 (côté impair)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
du n° 131 au 181 (côté impair) et n° 154 et 157	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Blaise Pascal (rue)</b>					
du n° 3 au 23 et du n° 2 au 22 n° 75	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1	
<b>Blanchard (rue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Bois (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Bourg-la-Reine (avenue de)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Briqueterie (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Brugnauts (place des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Brugnauts (rue des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Buttes (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Capucines (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Carnot (avenue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Champ des Oiseaux (rue du)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Charles Michels (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Chartres (rue de)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Châteaubriant (passage)</b>	Borne enterrée	Borne enterrée	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 3
<b>Chevreuse (allée de)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Claude Debussy (place)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Claude Debussy (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Clos des Vignes (allée du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Clos Joli (allée du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Clos la Paume (rue du)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Clos la Paume (allée du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Colibris (rue des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Colonel Fabien (rue du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Concorde (cité de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Coquarts (rue des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Cuverons (mail des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Cuverons (passage des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Cuverons (place des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Cuverons (résidence des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Cuverons (rue des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Cuverons (2 rue des)</b>	lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1

					
<b>Dampierre (place)</b>	Lundi, mercredi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Dampierre (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Division Leclerc (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Docteur Albert Schweitzer (rond-point du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Docteur Albert Schweitzer (rue du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Docteur Charcot (rue du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Edmond Barbanson (square)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Edouard Branly (allée)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Edouard Branly (rue et impasse)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Egalité (rue de l')</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Etienne Dolet (rue)</b>					
n° 2 et 4	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
du n° 10 au 20	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Etienne Hajdu (rue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Etienne Hajdu (résidence)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Fernand Enguehard (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Fernand Léger (square)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Fleurs (avenue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Fontaine (rue de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Fontaine des Voeux (sentier de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Fontaine Gueffier (place de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir + Borne enterrée	Jeudi soir + Borne enterrées	Mercredi matin	Secteur A + Borne enterrées	Secteur 1
<b>Fontenay (rue de)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Fossés (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>François Laurent Gibon (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Frédéric Chopin (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Frères Lumière (rue des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Froide (rue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Gabriel Cosson (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Gabriel Péri (avenue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Garlande (avenue de)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Garlande (villa)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Général de Gaulle (avenue du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2

					
<b>Général Sarraill (rue du)</b>					
du n° 2 au 48 et du n° 1 au 59	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
du n° 50 au 58	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Georges Brassens (allée)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Georges Brassens (résidence)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Germaine (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Gustave Courbet (rue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Haig Tbirian (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Henri Barbusse (avenue)</b>					
du n° 1 au n° 17 et du n° 2 au n° 20	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B (du n° 1 au 27 et du n° 2 au 20)	Secteur 2
du n° 21 au n° 53 et du n° 22 au n° 46	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3 (du n° 39 au n° 53 et du n° 22 au n° 46)
<b>Henri Ravera (avenue)</b>					
du n° 1 au n° 95, du n° 2 au n° 94 et du n° 198 au n° 260	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A (du n° 1 au 19 et du n° 2 au 10)	Secteur 2
du n° 109 au n° 217 et du n° 96 au n° 196	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B (du n° 21 au 217 et du n° 38 au 260)	Secteur 2
<b>Iris (villa des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Jacques Brel (allée)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Jean Jaurès (avenue)</b>					
du n° 1 au 3 et du n° 10 au 24	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
n° 13 et 15	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Jean Longuet (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Jean Marin Naudin (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Jean Marin Naudin (villa)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Jean-Baptiste Fortin (avenue)</b>					
du n° 2 au n° 8 et du n° 3 au n° 25	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A (du n° 2 au 12 et du n° 3 au 15)	Secteur 2
du n° 10 au n° 24	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B (du n° 17 au 25 et du n° 18 au 24)	Secteur 2
<b>Jean-Baptiste Fortin (résidence)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Jeanne d'Arc (impasse)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Kirovakan (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Kirovakan (square)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Lapaume (allée du clos de) - Albert Petit (17 avenue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Latéral (chemin)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Latéral (sentier)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2

<b>Ledru-Rollin (rue)</b>					
du n°1 au 3 et du n°2 au 4	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
du n°8 au 20 et du n°5 au 37	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Léo Ferré (place)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Léo Ferré (rue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Léo Ferré (square)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Léon Bernard (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Léon Blum (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Liberté (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Lilas (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Lisette (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Longchamps (villa des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Louis Pasteur (avenue)</b>					
du n°1 au n°9 et du n°2 au 8	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
du n°10 au n°36 et du n°11 au 61	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Louis-Charles Boileau (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Madame Curie (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Madeleine (allée de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Mairie (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Manuel de Falla (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Marc Sangnier (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Marcel Viguier (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Maréchal Foch (avenue du)</b>					
Du n°1 au n°63	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
Du n°175 au n°203	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Marie-Michel Bioret (passage)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Marronniers (allée des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>Marronniers (rue des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Martyrs de Châteaubriant (cité des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 3
<b>Martyrs de Châteaubriant (rond-point des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Marx Dormoy (avenue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Marx Dormoy (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Allée des Mathurins</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Rue des Mathurins</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Maurice Langlet (allée)</b> <i>Présentation rue des Meuniers</i>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Maurice Pruniaux (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2

<b>Mégisserie (rue de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Meuniers (rue des)</b>					
du n°2 au n°4, du n°80 au n°84 et n°59	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2 (du n°2 au 46 et du n°11 au 59)
du n°11 au n°57 et du n°6 au n°78 puis du n°135 au n°155 et du n°86 au n°88	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3 (du n°52 au 88 et du n°131 au 143)
n°131 et 133	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Mirabeau (allée)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Mirabelliers (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Monceaux (impasse des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Monceaux (résidence des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Monceaux (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Monceaux (sentier des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Montesquieu square)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Montrouge (avenue de)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Moulin Blanchard (rue du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Mozart (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Nelson Mandela (parc)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Olivettes (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Olivettes (villa des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Orchidées (allée des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Pablo Neruda (rue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Pablo Picasso (allée)</b>	Lundi, mercredi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Paix (allée de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Parc (allée du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Parc de Garlande (allée du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Parc Richelieu (allée du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Participation (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Pasteur (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Patry (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Paul Eluard (allée)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Paul Langevin (allée)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Paul Vaillant-Couturier (avenue)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Paysager François Mitterrand (parc)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Perrotin (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Pervenches (rue des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Peuplier (impasse du)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>Pichets (rue des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1

					
<b>Pierre Brossolette (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Pierre et Adrienne Hardenberg (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Pierre Semard (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Pierre-Plate (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Pointe des Buttes (sentier de la)</b>	Lundi et vendredi matin	jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Pont Royal (impasse du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Pont Royal (rue du)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Port Galand (rue du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Port Galand (voie du)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Porte d'en Bas (rue de la)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Port-Galand (résidence du)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Prémontière (square de la)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Prés (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Prieur de la Côte-d'Or (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Progrès (rue du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Prunier Hardy (allée du)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Puits Saint-Etienne (parc du)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Renardière (impasse de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>René Cros (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>République (avenue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>République (place de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>République (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Résistance (rue de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Robert Pontet (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Robespierre (parc)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Robinson (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Romain Rolland (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Rond-Point des Martyrs de Châteaubriant (allée du)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 3
<b>Résidence du Rond-Point des Martyrs de Châteaubriant</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Rosiers (allée des)</b>	Lundi matin, mercredi soir et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 3
<b>Rossini (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Roue (sentier de la)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Sablons (allée des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Sablons (rue des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Sablons (sentier des)</b>	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1

					
<b>Salvador Allende (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Sarrazine (rue de la)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Sergueï Prokofiev (rue)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Serpentine (rue)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Sophie Germain (rue)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>Stalingrad (avenue de)</b>					
<b>du n°1 au n°13 et n°2</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>du n°15 au n°23 et le n°4</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Suisses (voie des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Terres abonnées (allée des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 3
<b>Tertres (mail des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>Tertres (passage des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>Tertres (place des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Tertres (rue des)</b>	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Bornes enterrées	Secteur 1
<b>Tertres (Ecole primaire Paul Eluard)- (1 mail des)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Tilleuls (allée des)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>Turin (rue de)</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Verdun (rue de)</b>					
<b>du n°1 au n°29 bis et n°14</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 2
<b>du n°59 au n°147 et du n°16 au n°30</b>	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Verrières (rue de)</b>	Lundi et vendredi matin	jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Victor Hugo (avenue)</b>					
<b>du n°2 au n°30</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>du n°40 au n°50 (côté pair) et du n°11 au n°23 (côté impair)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Victor Schoelcher (square)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 1
<b>Violettes (rue des)</b>	Lundi et vendredi matin	jeudi matin	Mercredi matin	Secteur B	Secteur 3
<b>Voeux (sentier des)</b>	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2
<b>Wodey (passage)</b>	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Mercredi matin	Secteur A	Secteur 2

Si votre rue ou votre adresse ne figurent pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

ou connectez-vous sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr)



**Vallée Sud**  
Grand Paris

28 rue de la Redoute  
92260 Fontenay-aux-Roses

---

valleesud.fr  
FACILITEZ-VOUS LE TRI DES DÉCHETS !

---



Des chargés de relation  
citoyenne à votre écoute  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30  
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri  
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER  
AUX CONSIGNES DE TRI



**CITEO**

Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofolio



La marque de la  
gestion forestière  
responsable

